	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 31 mars 2023	N° 2023-120

Convocation du 24 mars 2023

Aujourd'hui vendredi 31 mars 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
Mme Christine BONNEFOY à M. Christian BAGATE
Mme Simone BONORON à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET
Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Jérôme PESCIANA à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM
M. Kévin SUBRENAT à M. Patrick BOBET
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI


EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 17h53
Mme Pascale PAVONE à partir de 17h53
M. Fabien ROBERT à partir de 17h50

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 12h30 à 15h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI de 12h45 à 17h25
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h45
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h35
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON à partir de 12h
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h50 à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 16h40
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 14h30
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT de 10h20 à 14h30
M. Dominique ALCALA à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h32
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR à partir de 16h00
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h00
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h45
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 14h30 à 17h50
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN de 12h20 à 15h30
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir 12h15
M. Gérard CHAUSSET à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 17h15
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA de 14h30 à 17h32
M. Christophe DUPRAT à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 17h32
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h00
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h40
M. Guillaume GARRIGUES à M. Thierry MILLET à partir de 11h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 10h50 et à partir de 12h20
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 14h30
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 17h25
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 15h10
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI de 16h50 à 17h53
M. Michel POIGNONEC à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h25
M. Patrick PUJOL à M. Max COLES à partir de 12h25
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 12h30 et à partir de 16h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jacques MANGON à partir de 15h00
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 31 mars 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<i>N° 2023-120</i>

French Tech Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2023 - Convention - Décision
-
Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La démarche French Tech, qui englobe tous les acteurs de l'innovation, a pour objectifs de mettre la technologie et l'innovation au service de l'impact sociétal, de l'impact environnemental, et plus globalement de développer sa capacité à être au service de l'humain.

Bordeaux Métropole, qui avait obtenu le label French Tech en novembre 2014, est devenue « capitale French Tech » en avril 2019, ce qui en fait le pivot et le fédérateur de la démarche French Tech en Nouvelle-Aquitaine, où six autres territoires ont obtenu le label « Communauté French Tech ».

Cette labellisation vient d'être renouvelée pour les années 2023 à 2025, consacrant ainsi l'efficacité et la pertinence des actions menées par l'association French Tech Bordeaux - dont Bordeaux Métropole est membre fondateur – qui porte et anime cette démarche sur le territoire métropolitain, avec pour mission de faciliter et accompagner la croissance durable des startups de Bordeaux et de sa région.

French Tech Bordeaux a pour objectif de développer la croissance de l'écosystème des startups et des entreprises innovantes, selon quatre axes majeurs :

- Rendre lisible et animer l'écosystème entrepreneurial technologique et innovant.
- Faciliter l'accès des startups et entreprises innovantes aux talents dont elles ont besoin.
- Favoriser l'accélération des startups et des entreprises innovantes en soutenant l'écosystème.
- Promouvoir l'excellence française du label French Tech en France et à l'étranger.

Bilan des actions réalisées en 2022

L'association fédère désormais plus de 1 400 entreprises de l'écosystème technologique et innovant de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine, inscrites sur l'annuaire en ligne de French Tech Bordeaux : startups, TPE, PME, ETI (Entreprises de taille intermédiaire) et Grands Groupes, mais aussi incubateurs et accélérateurs, fonds d'investissement, experts et conseils, écoles et universités, acteurs publics et acteurs de la recherche.

Parmi ces acteurs, 800 ont payé une adhésion en 2022, contre 650 en 2021 et 400 en 2020.

Les principales actions menées en 2022 ont porté sur la poursuite et l'amplification des programmes suivants :

- French Tech Central :

L'une des ambitions de la French Tech est de faire des acteurs économiques et services publics, des partenaires du développement des entreprises innovantes et technologiques. Depuis juin 2020, il est désormais possible pour les entreprises, de prendre des rendez-vous individuels dans des locaux dédiés mis à disposition de la French Tech Bordeaux par Bordeaux Métropole à la Cité Numérique de Bègles avec les acteurs publics (URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales), INPI (Institut national de la propriété industrielle), DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), services fiscaux ou des douanes, etc.), les grands groupes partenaires et acteurs de la recherche (INRIA (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique), SATT (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies), laboratoires de recherche...). Plus de 400 rendez-vous individuels d'entrepreneurs avec ces acteurs ont ainsi été réalisés en 12 mois. A noter que Bordeaux a été après Paris la première capitale French Tech à déployer pleinement ce programme, plébiscité par les entrepreneurs.

- French Tech Tremplin, qui propose des dispositifs de financement, de formation et de mentorat à des porteurs de projets issus majoritairement des quartiers prioritaires de la ville (QPV), mais aussi étudiants boursiers, ou personnes ayant le statut de réfugiés, a de nouveau bénéficié à une vingtaine de porteurs de projets.
- French Tech Green 20 : ce programme vise à faire émerger des champions technologiques de la transition écologique. Parmi les entreprises sélectionnées grâce à La French Tech Bordeaux figurent des startups du territoire, comme Toopi Organics (recyclage d'urine pour en faire de l'engrais) et Matter'Up (production de béton décarboné).
- French Tech Visa : ce dispositif propose une procédure simplifiée et accélérée pour les investisseurs, fondateurs et collaborateurs de startups non européens qui veulent s'installer en France.
- International : Reprenant le rythme de ses actions antérieures à la crise sanitaire, l'association a accompagné au total une trentaine d'entreprises sur les plus grands salons technologiques mondiaux : VivaTech à Paris, Mobile World Congress de Barcelone, IFA Berlin, CES Las Vegas, Slush à Helsinki, Web Summit de Lisbonne. Ces actions ont été menées en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, et la CCI Internationale Nouvelle-Aquitaine.

La French Tech Bordeaux a par ailleurs organisé de nombreux évènements, dont les principaux ont été :

- Le French Tech Day : organisé en novembre 2022 au palais de la Bourse, il a réuni plus de 1 600 personnes. Cet événement est gratuit et ouvert à tous, permettant de réduire la fracture numérique et de rapprocher du monde entrepreneurial des personnes éloignées de la tech et de l'innovation, ou des personnes qui sont seules ou sans réseau. Plus de 40 experts sont intervenus sur différentes thématiques :
 - L'emploi et l'inclusion,
 - La diversité et l'impact,
 - L'entrepreneuriat,
 - L'international.
- Les Job Connect : organisé à 3 reprises, cet évènement permet à chaque fois à 100 entreprises de recruter parmi au moins 1 000 candidats. Ce dispositif, très apprécié par les candidats comme par les entreprises, permet d'organiser 600 à 800 premiers entretiens en visioconférence, grâce à un outil de mise en relation dédié dont s'est doté la French Tech Bordeaux.

A noter enfin que l'association a réalisé pour la première fois en 2022 son propre bilan carbone et mis en place les premières actions correctives afin de réduire ses émissions de CO2. Bilan et actions correctrices ont été partagés publiquement le 22 novembre 2022 lors du French Tech Day.

Actions envisagées et projets 2023

En 2023, l'association poursuivra le déploiement de sa feuille de route, avec toujours pour objectifs de :

- Favoriser la création d'emplois sur le territoire et l'inclusion,
- Favoriser le développement des entreprises technologiques et innovantes,
- Encourager la « Tech For Good » pour que la technologie soit au service de l'impact sociétal de l'innovation et de sa capacité à être au service de l'humain.

2023 verra donc la poursuite et le renforcement des programmes présentés ci-dessus, développés par la Mission Nationale French Tech :

- French Tech Green 20, pour mettre en avant des startups proposant des solutions innovantes pour accepter la transition écologique.
- French Tech Tremplin, pour aider les porteurs de projets entrepreneuriaux issus des quartiers prioritaires de la ville et faire émerger des projets à impact.
- French Tech Visa pour faciliter le recrutement de talents de l'étranger au sein des startups et entreprises innovantes qui rencontrent des difficultés à recruter les profils dont elles ont besoin.
- French Tech 120 pour valoriser les startups et entreprises en hypercroissance (croissance annuelle du chiffre d'affaires de plus de 100%).
- French Tech Central qui offre à la fois :
 - o Une solution d'accès rapide et facile à de nombreux services publics pour les startups.
 - o Un lieu d'interface entre les startups et les talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français.
 - o Un lieu de rencontre, d'information et d'échanges pour toutes les startups de l'écosystème d'innovation métropolitain et régional.

A noter que, comme les années précédentes, les locaux nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme sont à mis à disposition gratuitement par Bordeaux Métropole au profit de l'association French Tech Bordeaux, ce qui correspond à un montant de 12750€.

Des actions spécifiques au territoire et adaptées à son écosystème et à ses spécificités seront également mises en œuvre :

- French Tech Day, dont la formule est plébiscitée par les participants ;
- Meet Your VC, pour les entreprises en recherche de financements ;
- Job Connect, dont 3 éditions sont à nouveau prévues (la première en mars 2023), outil efficace et reconnu de mise en relation entre entreprises et personnes en recherche d'emploi ou de stage.

La French Tech Bordeaux réalisera de nouveau son bilan carbone, et amplifiera ses actions afin de réduire ses propres émissions de CO2. Ces actions seront partagées à l'écosystème et aux entreprises adhérentes afin de diffuser le plus largement possible ces bonnes pratiques.

La French Tech Bordeaux poursuivra enfin son activité importante de communication via ses

canaux (newsletter, réseaux sociaux...), qui donne accès aux entreprises adhérentes à de nombreuses informations leur permettant de gagner du temps en leur proposant des agendas, des rencontres d'affaires, des événements dédiés, la publication d'offres d'emploi, le partage d'appels à projets...

Soutien de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole, qui a soutenu cette association en 2021 et en 2022 pour un montant de 214 000€, est à nouveau sollicitée cette année pour un soutien financier de 214 000 €, sans changement, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 627 500€, budget en croissance de 5,8% grâce à la progression prévue de recettes privées (notamment les adhésions).

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme (participations hors cotisations) :

	Budget N	Budget N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	63.7%	57.3 %	61.3 %
% de participation de BM / Budget global	34.1%	36.1%	39.3%
% de participation des autres financeurs / Budget global	34.0%	34.7%	34.1%

Comme indiqué ci-dessus, la part des financements privés dans les recettes prévisionnelles augmente, puisqu'elle est passée de 26,6% dans le budget prévisionnel 2021 à 29,2% en 2022, et atteint 30% (200 000€) dans le budget prévisionnel 2023.

Bordeaux Métropole met à disposition gratuitement au profit de l'association des locaux correspondant à un montant de 12 750€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 7 juillet 2022,

VU le Schéma de Développement Economique Métropolitain (SDEM) adopté par délibération n°2021-603 du Conseil métropolitain du 25 novembre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE French Tech Bordeaux, structure qui porte et anime la démarche French Tech à l'échelle de la métropole bordelaise est à ce titre un acteur clé de l'écosystème d'innovations du territoire de Bordeaux Métropole, et que par conséquent cette association joue un rôle important dans la mise en œuvre de la transition numérique des entreprises.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 214 000 € en faveur de l'association French Tech

Bordeaux pour la réalisation de son programme d'actions 2023.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 31 mars 2023

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 5 AVRIL 2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 6 AVRIL 2023</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--